

*Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 48 (24)

Municipaux responsables : Y. Guilloud et D. Crausaz

Acquisition et implémentation des applications eSéances et Tipee

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Application eSéances

De la préparation à l'archivage en passant par l'élaboration des ordres du jour, la transmission des documents, ainsi que l'élaboration et la communication des décisions, la gestion des séances de municipalité est un processus chronophage, autour duquel gravitent des personnes, qui ne se rencontrent généralement qu'une fois par semaine, en séance de municipalité.

Afin de simplifier et faciliter tout ce processus, la Municipalité souhaite se tourner vers une solution développée par et pour des communes. L'application eSéances est le fruit de la collaboration entre des communes, dont Grandson et Yverdon-les-Bains et la société jurassienne Artionet.

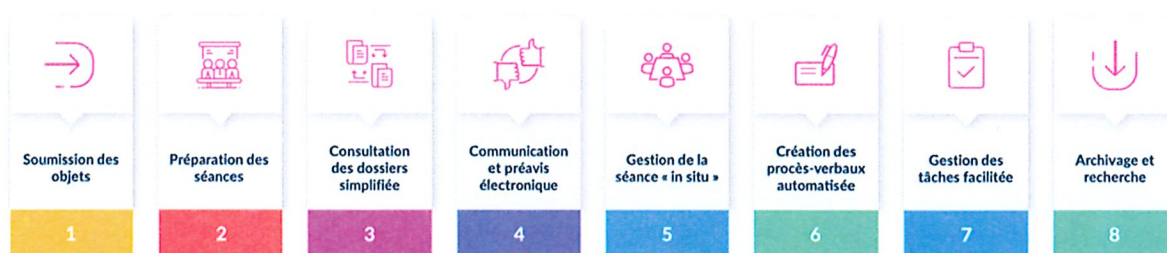


Figure 1 - déroulement des séances selon l'application eSéances

Après avoir discuté avec plusieurs utilisateurs et bénéficié d'une présentation du produit par son fournisseur, la Municipalité est convaincue que l'acquisition, l'implémentation et l'utilisation de l'application eSéances permettront de faciliter et de simplifier tout le processus des séances de municipalité. Chaque participant aura ainsi la possibilité de mieux se préparer en amont et en fonction de ses disponibilités, en ayant accès à tous les dossiers et documents qui sont à l'ordre du jour des séances passées, présentes ou à venir.

Cette application romande sera hébergée auprès d'une société qui dispose de serveurs en Suisse. À ce jour, ce sont plus de 180 administrations suisses qui utilisent eSéances.

Application Tipee

L'enregistrement et la gestion des heures des collaborateurs et collaboratrices implique des reprises de saisie de documents préalablement complétés à la main. En utilisant une application, cette reprise serait supprimée et éviterait un travail fastidieux et en doublon.

2. DESCRIPTIF

Application eSéances

L'acquisition comprend la mise à disposition de l'outil, le développement en continu de la solution, l'hébergement en Suisse, la formation et le service de maintenance.

Cet outil de travail fonctionnant sur le principe d'une application en ligne, il ne nécessite pas d'investissement en matériel supplémentaire au niveau de la commune.

Application Tipee

L'acquisition comprend l'hébergement, la paramétrisation, la formation et le service de maintenance.

Cet outil de travail fonctionnant sur le principe d'une application en ligne, elle ne nécessite pas d'investissement en matériel supplémentaire au niveau de la commune.

3. COÛTS

Application eSéances

Le coût, pour la première année, se décompose comme suit :

Acquisition de la licence	CHF 4'550.--
Frais d'installation	CHF 2'100.--
Authentification à deux facteurs	CHF 500.--
Formations (1x 8h administrateur et 1x 4h utilisateur)	CHF 1'800.--
Maintenance annuelle	CHF 2'350.--
Hébergement annuel	CHF 850.--
Total HT	CHF 12'150.--
TVA 8.1%	CHF 984.15

Total TTC	CHF 13'134.15
------------------	----------------------

Le coût, pour les années suivantes, sera le suivant :

Maintenance annuelle	CHF 2'350.--
Hébergement annuel	CHF 850.--
Total HT	CHF 3'200.--
TVA 8.1%	CHF 259.20
Total TTC	CHF 3'459.20

Application Tipee

Le coût, pour la première année, se décompose comme suit :

Licence initiale	CHF 1'125.--
Mise en route	CHF 490.--
Formation	CHF 180.--
Abonnements (5x)	CHF 375.--
Total HT	CHF 2'170.--
TVA 8.1%	CHF 175.80
Total TTC	2'345.80

Le coût, pour les années suivantes, sera le suivant :

Abonnements annuels (5x)	CHF 375.--
Total HT	CHF 375.--
TVA 8.1%	CHF 30.40
Total TTC	CHF 405.40

Messieurs Yves Guilloud et Didier Crausaz, Municipaux, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°48 (24),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :


- **d'autoriser** la Municipalité à effectuer les démarches pour l'acquisition et l'implémentation des applications eSéances et Tipee,
- **de lui accorder** dans ce but un crédit de CHF 15'480.--,
- **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire,
- **d'amortir** ce montant sur une période de 5 ans, à raison de CHF 3'096.-- par année, dès l'année suivant la clôture du préavis ;

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2024.

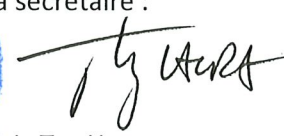
Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :


F. Gagnebin

la secrétaire :


L. Tor Hug

